



**Québec
solidaire**

**Réseau
militant
écologiste**

Northvolt

Critique d'un mégaprojet
industriel :
entre écoblanchiment et
extractivisme

Juin 2024

reseau-militant-ecologiste@quebecsolidaire.net

Le Réseau militant écologiste de Québec solidaire (QS-RMÉ) rassemble les membres qui militent dans les groupes écologistes ou qui souhaitent participer aux luttes actuelles et à venir.

Le Réseau diffuse le programme du parti par des rencontres publiques, des interventions médiatiques et des publications. Également, il aspire à créer des liens forts avec tous les groupes écologistes dans une perspective de changements profonds dans les rapports économiques, environnementaux et sociaux et, à terme, pour une sortie du capitalisme.

1 Introduction

Ce document analyse l’installation de l’usine de fabrication de batteries de Northvolt au Québec. Il met en évidence la politique utilisée par le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) pour faciliter la réalisation de ce projet sans considération de ses risques sociaux, environnementaux et financiers.

L’analyse discutera d’abord du contexte énergétique québécois et examinera l’écoblanchiment employé par ce gouvernement et l’entreprise pour masquer l’extractivisme minier qui sous-tend ce projet. Le texte se termine par un résumé des revendications de Québec solidaire (QS) concernant cet enjeu et un bref rappel de son programme.

2 Le contexte

Le développement de la filière batterie et la hauteur des subventions pour en favoriser la croissance sont l'expression d'un nouveau modèle économique pour le Canada et le Québec reposant sur le renforcement des liens de dépendance avec l'économie américaine et internationale. Ce modèle ne répond en rien à l'urgence de la crise climatique et environnementale. Il va directement à l'encontre d'une lutte conséquente contre ces dernières. En effet, la filière batterie est avant tout une pérennisation de la société capitaliste actuelle et une « solution » technocentrique des crises climatique, écologique et de leurs conséquences.

Manipulateur, le gouvernement de la CAQ est dans une démarche de prophétie autoréalisatrice : il crée une demande gigantesque d'électricité en favorisant l'installation, par des multinationales, de grands projets de productions énergétiques¹. Ces projets répondent plus au besoin croissant de profit de ces firmes qu'à une augmentation réelle de la consommation énergétique. Ainsi, « Hydro-Québec calcule qu'il faudra 150 à 200 TWh additionnels pour répondre à la demande d'électricité du Québec à l'horizon 2050 »². Ce qui représente deux fois plus

1 Martine Ouellet, "Le détournement de la transition énergétique",
https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=1615855215869611

2 Hydro-Québec dévoile un plan « ambitieux » de transition énergétique,
<https://www.ledevoir.com/economie/801249/hydro-quebec-devoile-plan-ambitieux-transition-energetique>

d'électricité que celle produite actuellement et ne tient aucune considération de sobriété. Après les 940 MW réservés pour 11 entreprises, dont Northvolt en novembre 2023, le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, prévoit allouer 600 à 700 MW supplémentaires³. Pour y parvenir, la société d'État entend notamment « ajouter de la capacité de production hydroélectrique ». Cela se fera en augmentant « la puissance de centrales existantes ainsi qu'en en créant de nouvelles ». Le ministre poursuivra la privatisation d'Hydro-Québec en ouvrant la production de l'électricité et sa distribution au libre marché : chaque appel d'offres est le fruit d'un décret ministériel qui identifie certains types de production énergétique et les volumes associés. L'éolien a contribué pour 77 % de l'énergie postpatrimoniale au Québec en 2023 (postpatrimoniale signifie d'origine privée et dépassant un quota public arbitraire dit patrimonial de 165 TWh au prix de vente de 2,79 ¢/kWh déterminé par décret en 2001 en préparation de la privatisation d'Hydro-Québec)⁴. À coups d'appels d'offre, Fitzgibbon projette de quadrupler la production actuelle de 4 TW des 40 parcs éoliens d'ici 15 ans⁵.

3 Les entreprises se bousculent pour les mégawatts d'Hydro-Québec, <https://www.lesaffaires.com/secteurs/ressources-naturelles/les-entreprises-se-bousculent-pour-les-megawatts-dhydro-quebec/648659>

4 <https://irec.quebec/publications/rapports-de-recherche/la-privatisation-de-lenergie-eolienne-et-limpact-sur-la-mission-dhydro-quebec>

5 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1963989/pierre-fitzgibbon-annonce-appel-offres-1500-mw-energie-eolienne>

D’ailleurs, le Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) a été contourné par la CAQ pour que Northvolt s’installe au Québec⁶. En février 2023, sachant que Northvolt allait produire 56 000 tonnes de cathodes, le gouvernement de la CAQ a haussé le plafond pour déclencher une étude du BAPE à 60 000 tonnes.

L’exigence de la tenue d’un BAPE⁷ a été au centre d’intenses protestations populaires qui exigent un processus de décision démocratique et transparent dans les questions de protection de l’environnement, de santé publique et contre l’acaparement des biens publics par le privé.

3 Un modèle économique extractiviste et son écoblanchiment

Les données scientifiques du GIEC ne peuvent être plus claires : la décarbonation - toute forme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la sobriété⁸ sont les bases pour répondre à l’urgence climatique et environnementale. En ce qui concerne les véhicules électriques et leurs batteries, il est évident que le tout à l’auto électrique est un modèle incompatible avec une gestion

6 Mission du BAPE, <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/bape/role-bape/>

7 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2046960/northvolt-marche-funebre-pdg-bape>

8 <https://www.globalshift.ca/rapport-de-synthese-du-sixieme-cycle-devaluation-du-giec/>

écologique des ressources minières locales et mondiales et de l'énergie renouvelable⁹.

Cette évidence semble avoir complètement disparu du radar de la CAQ.

L'usine de Northvolt produira des batteries composées notamment de nickel, de manganèse, de cobalt et de lithium. Ce projet nous est présenté comme étant une réponse à l'urgence climatique; un développement technologique pour la transition énergétique à haute valeur ajoutée pour le Québec. Le gouvernement de la CAQ prétend que les retombées positives de ce projet pour le Québec seront l'accélération de la décarbonation et l'électrification de l'Amérique du Nord¹⁰! En fait, l'implantation d'une méga usine de fabrication de batteries et des projets extractivistes très dépendants des énergies fossiles, remettent en question la décarbonation propre que met de l'avant la CAQ. Le développement de la filière batterie ne prend pas en considération une planification de la mobilité durable et omet le questionnement nécessaire de la rationalité de l'automobile comme moyen de transport préférentiel. Le gouvernement de la CAQ joue sur la vision d'un « développement durable » qui ne tient pas compte de

9 Est-ce qu'il y a assez de minéraux au Québec pour les voitures électriques
<https://pivot.quebec/2024/03/22/est-ce-quit-y-a-suffisamment-de-mineraux-au-quebec-pour-les-voitures-electriques/>

10 À propos du projet d'implantation du fabricant de cellules de batteries Northvolt,
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/economie/publications/developpement-filiere-batterie/northvolt/a-propos>

la réalité des flux physiques d'énergie et de matériaux et ni du fait que la croissance infinie est impossible dans un monde fini.

De plus, ce gouvernement prétend que les batteries de Northvolt seront vertueuses car elles sont les plus vertes¹¹ et produites par les mines les plus propres du monde avec l'énergie hydroélectrique du Québec! Or, les mines propres n'existent pas et l'implantation de l'usine ne réduira pas les émissions des gaz à effet de serre au Québec et accaparrera une portion non négligeable de l'électricité produite par Hydro-Québec¹². En réalité, ce gouvernement met ainsi de l'avant un plan économique qui n'est qu'une partie d'un réseau mondial d'entreprises¹³ dont juste quelques-unes seront québécoises. Même si la CAQ met de l'avant le potentiel minier du pays, il n'existe aucune transparence au sujet de la provenance des minerais et des quantités qui seront utilisées par l'usine en question puisque Northvolt se cache derrière des secrets industriels¹⁴. Il n'y aura pas plus de transparence au sujet de la destination finale,

11 Northvolt, le « plus beau projet privé » jamais vu au Québec,
<https://lecollectif.ca/northvolt-le-plus-beau-projet-privé-jamais-vu-au-quebec/>

12 Northvolt ne réduira pas les GES du Québec,
<https://www.ledevoir.com/environnement/809334/northvolt-ne-reduira-pas-ges-quebec>

13 Le projet Northvolt est-il bon pour le Québec?
<https://coalitionavenirquebec.org/fr/blog/editionspeciale/le-projet-northvolt-est-il-bon-pour-le-quebec/>

14 Quel rôle pour les minéraux québécois chez Northvolt?
<https://www.ledevoir.com/economie/800869/quel-role-mineraux-quebecois-northvolt>

certainement internationale, de ses produits. Il est à remarquer que les industries de l'auto en Ontario comme Ford, GM, Volkswagen Stellantis et Honda, comptent dans leurs filières leurs propres usines de fabrication de batteries et pourraient ne pas avoir besoin de la production de Northvolt.

Force est d'admettre que le Québec n'est qu'un satellite dans le grand ensemble des fabricants de pièces pour véhicules électriques.

En conclusion, la CAQ défend une politique croissantiste et use de tactiques d'écoblanchiment en prétendant l'existence de retombées positives sur le climat par la réduction des émissions de GES alors que dans les faits ses processus décisionnels sont orientés vers le profit, basés sur une croissance soi-disant « verte » et sans réelles considérations pour l'environnement.

4 La filière batterie et ses conséquences pour le Québec

Depuis octobre 2018 le gouvernement de la CAQ a développé le concept de « zones d'innovation », avec « de l'instinct¹⁵ »...

Le développement de Northvolt est un cas représentatif de la filière batterie tout entière et le questionnement sur le bien-fondé de cette usine doit s'appliquer à l'ensemble de cette filière. En effet, l'installation de Northvolt est subventionnée avec profusion par des dollars publics. Alors même que cette implantation a des

15 Pierre Fitzgibbon : « Dans la filière batterie, on est rendu trop loin pour reculer », <https://www.lesaffaires.com/secteurs/manufacturier/pierre-fitzgibbon---dans-la-filiere-batterie-on-est-rendu-trop-loin-pour-reculer-/649597>

retombées environnementales désastreuses et met en péril, par exemple, les ressources en eau des populations riveraines. Il en va de même pour l'ensemble de la filière. Ceci inclut d'autres sites industriels, l'exploration et l'exploitation des mines mais aussi les aménagements d'infrastructures payées par le public, comme des routes, qui permettront le développement de la filière. En date du 12 mars 2024, le gouvernement de la CAQ reconnaît qu'à elles seules, les onze entreprises de la filière batterie totalisent plus que 3,29 milliards de dollars du trésor public québécois. On peut émettre l'hypothèse que des sommes aussi colossales feront passer le profit avant la nature et avant la population québécoise¹⁶!

On peut résumer ainsi les conséquences de la situation : des investissements risqués, des prêts ou des prêts pardonnables et des garanties de prêts transférés à des multinationales privées, ce qui impose des budgets austéritaires pour les services publics, les infrastructures publiques, la lutte et l'adaptation aux changements climatiques alors que le gouvernement de la CAQ prévoit 8,8 milliards de dollars de déficit pour l'exercice 2024-25¹⁷. De plus, le contexte légal favorable et l'activité des lobbys donnent l'occasion aux multinationales de polluer et de détruire des milieux naturels et des milieux de vie. Selon une évaluation récente, la restauration

16 Retombées de Northvolt sur l'économie,
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/economie/publications/developpement-filiere-batterie/northvolt/retombees-economiques#c255819>

17 Discours du budget,
https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/discours.asp#:~:text=En%202024%E2%80%912025%2C%20apr%C3%A8s%20la,1%2C5%20%25%20du%20PIB

des sites miniers coûte plus de 1,2 milliards de dollars au trésor public¹⁸.

L'usine de Northvolt à elle seule bénéficie d'un soutien de 7,3 milliards de fonds publics fédéraux et du Québec. Pour le Québec ce sont 1,37 milliards pour la construction, puis de 1,5 milliards pour la production des batteries à partir de 2032¹⁹.

Plus largement, selon Investissement Québec²⁰, 5,9 milliards de dollars, soit 54% de la valeur totale des projets seront investis par Québec dans les principaux programmes de la filière batterie.

Dans le contexte mondial compétitif, rien ne permet d'exclure que les largesses pour Northvolt ne se font pas en pure perte²¹.

La population québécoise connaît bien les effets du laxisme des gouvernements successifs en matière de protection environnementale. Les cas de la fonderie Horne à Rouyn Noranda,

18 <https://www.ledevoir.com/environnement/675513/des-sites-miniers-plus-couteux-de-prevu-pour-le-quebec>

19 Une facture bien moins salée pour l'Allemagne, <https://www.lapresse.ca/affaires/entreprises/2024-01-19/future-usine-quebecoise-de-northvolt/une-facture-bien-moins-salee-pour-l-allemande.php#:~:text=Dans%20le%20cas%20de%20Northvolt,plafonn%C3%A9es%20C3%A0%204,6%20milliards>

20 Filiale batterie, Investissement Québec, <https://filierebatterie.investquebec.com/#guide-fournisseurs>

21 Québec doit-il investir autant dans la filière batterie <https://www.ledevoir.com/economie/800867/politique-industrielle-etat-quebecois-doit-il-mettre-autant-fonds-publics-filiere-batterie>

l’aluminerie Rio Tinto au Saguenay ou le port de Québec font craindre que la filière batterie bénéficiera du même traitement complaisant.

En soustrayant le projet de Northvolt à un examen du BAPE, l’enfumage du gouvernement de la CAQ met en évidence que dans le livre néolibéral, les considérations économiques, même risquées, priment sur l’environnement, la lutte au changement climatique, le soutien aux services publics et à toute fin utile au bien-être de la population québécoise. L’autorisation pour la construction de l’usine Northvolt ne tient pas compte de l’étude précédente du BAPE qui s’opposait à la construction d’un ensemble immobilier dans ce même milieu humide abritant des espèces en péril. Ironiquement, l’usine de Northvolt ne respecte pas 5 des 23 cibles de l’entente des parties de la COP15 signée à Montréal en 2022²². De plus, en date du 21 mars 2024, Northvolt propose d’utiliser des sols toxiques²³ pour remblayer ces milieux humides. Les risques de rejets toxiques dans la rivière Richelieu liés à l’imperméabilisation des sols lors la construction de l’usine, les futurs rejets toxiques dans l’air et dans l’eau de McMasterville et Saint-Basile-le-Grand, où Northvolt installe son usine, n’ont pas été évalués par le ministère de l’Environnement.

22 <https://www.ledevoir.com/environnement/809631/projet-northvolt-ne-respecterait-pas-accord-mondial-biodiversite>

23 Northvolt a proposé de remblayer des milieux humides avec des sols contaminés, <https://www.ledevoir.com/environnement/809400/northvolt-propose-remblayer-illegalement-milieux-humides>

Cette approche permissive du gouvernement de la CAQ est absurde face à la multiplication de l'implantation des industries de la filière. Il faut baisser les seuils admissibles plutôt que de les augmenter pour tenir en compte des impacts négatifs potentiellement synergiques des diverses installations industrielles²⁴ : Northvolt et Lithion Technologies se concentrent à Saint-Basile-le-Grand, McMasterville et Saint-Bruno de Montarville. General Motors, Ford, Nemaska Lithium, Nouveau Monde Graphite et le futur développement de Vale se concentrent à Bécancour. Il n'existe pas d'évaluation environnementale globale des retombées dangereuses de la filière batterie au Québec.

La CAQ étend sa volonté de privatisation et son indifférence pour l'environnement à l'ensemble de son plan d'électrification du secteur énergétique québécois. Ce serait une erreur de penser que la situation de Northvolt est isolée. Les installations liées à la filière batterie sont multiples et s'insèrent dans des processus d'extraction, de purification des métaux, de transport et de fabrication des composantes et des batteries qui utilisent des quantités faramineuses d'énergies fossiles, d'eau et de réactifs chimiques. Y sont associés les rejets de gaz à effet de serre, la pollution chimique et thermique des cours d'eau, la pollution des aquifères ainsi que les émanations gazeuses. Au Québec, les mines sont les plus grandes utilisatrices d'eau après les papetières.²⁵ Des

24 Pas de BAPE pour nombre de projets phares,
<https://www.lapresse.ca/affaires/2024-01-31/filiere-des-batteries/pas-de-bape-pour-nombre-de-projets-phares.php>

25 <https://www.ledevoir.com/environnement/805446/quebec-quebec-industries-mines-papier-ont-soif>

mines jusqu'aux batteries, chaque maillon de la chaîne de production nécessite des volumes d'eau immenses avec les risques afférents de pollution lorsqu'elle est rejetée dans la nature. Les mines produisent des quantités ingérables de déchets de roches et de boues et il n'existe pas de processus de purification et de concentration des métaux qui soit propre et sans effluents liquides et gazeux²⁶.

L'impact de l'exploitation des mines exige une refonte de la Loi sur les mines. Il n'existe pas de mine propre, ceci d'autant plus que cette loi n'a guère évolué depuis 150 ans²⁷.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, les « claims » miniers (*titres miniers*), couverts par cette même loi, mettent en danger les terres agricoles, les villes, les villages, les collectivités autochtones situées à proximité des filons et toutes les agglomérations qui subiraient, aussi à distance, les émissions polluantes produites par l'industrie minière.

Les projets d'exploitation minière grugent les terres agricoles et cela ne fait que commencer à cause de la recherche des minerais stratégiques, particulièrement du graphite dans le sud du Québec. La Commission de protection du territoire agricole du Québec a accordé aux minières 100 % des demandes d'exploration en milieu

26 Sources de pollution : traitement des métaux et des minéraux,
<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/gestion-pollution/sources-industrie/traitement-metaux-mineraux.html>

27 Mémoire concernant la consultation sur l'encadrement minier,
<https://eausecours.org/sites/eausecours.org/wp-content/uploads/2023/06/Memoire-Eau-Secours-Consultations-sur-lencadrement-minier.pdf>

agricole et a autorisé 97 % des projets d’infrastructures liés au transport et à la production d’électricité ainsi que 99 % des demandes d’implantation des parcs éoliens sur les terres agricoles²⁸.

5 Le constat

Par son implantation tentaculaire au travers de la géographie québécoise, le développement de la filière batterie et de ses mines se fait au détriment des populations locales, des droits des peuples autochtones et de l’environnement. L’exploitation des mines et le développement des entreprises multinationales de cette filière se fera aussi aux dépens de la lutte contre les changements climatiques et de l’adaptation.

Voilà donc le modèle de développement que veut nous imposer le gouvernement de CAQ : refuser de remettre en question le libre accès aux ressources minières (*free mining*) et le pillage de nos ressources; soutenir les multinationales qui veulent faire main-basse sur la production des énergies renouvelables; mettre fin au monopole d’Hydro-Québec sur la production de l’énergie électrique; fermer les yeux et permettre à des entreprises polluantes de ne pas tenir compte des normes environnementales; refuser de donner la priorité au développement des transports publics; refuser de s’engager dans une politique de sobriété énergétique et d’extraction; balayer du revers de la main les propositions

28 La filière batterie menace le territoire agricole,
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2013448/terres-agriculture-mines-batteries-cptaq-quebec>

écologiques des citoyens et citoyennes des différentes régions et des institutions qui les représentent.

6 Ce que nous voulons

Face à la banalisation du risque lié à la filière batterie de la CAQ, il paraît évident que les analyses du BAPE - sans interférence du premier ministre et de ses subordonnés - sont plus que jamais nécessaires pour évaluer les projets de développement énergétique. Nous voulons un BAPE générique applicable sur l'avenir énergétique du Québec. Cela inclut Northvolt. Mais, il n'est pas suffisant de remettre en cause les politiques néolibérales du gouvernement de la CAQ, ni les outils financiers qu'il utilise pour réaliser son plan énergétique, notamment les ponctions dans le trésor public, ni l'oblitération des procédures démocratiques de décision.

La véritable question est le type de société dans laquelle nous voulons vivre; la véritable question est la lutte contre la crise climatique, le dépérissement de la biodiversité et la destruction de l'environnement. Les développements technologiques doivent être systématiquement évalués à l'aune de leur intégration possible et désirable dans une planification démocratique compatible avec les notions de décarbonation et de sobriété. Avant tout, il faut éviter l'inadaptation qui utilise la technologie comme solution prépondérante et qui finalement aggrave les vulnérabilités aux changements climatiques²⁹. Les projets qui ne contribuent pas à la décarbonation doivent être abandonnés tout comme ceux qui

29 <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/figures/chapter-17/figure-17-010>

s'opposent à la décroissance énergétique en prétendant simplement remplacer les hydrocarbures par de l'électricité « propre ». Il en est de même pour les projets visant la production de la richesse et sa concentration dans les mains de la classe dominante.

Le programme de Québec solidaire présente une vision écologique qui respecte et favorise la diversité des écosystèmes et la protection du patrimoine naturel du Québec. Il propose un système économique écologiste privilégiant la production de biens et services en respectant les limites de l'environnement. Il s'engage à réduire les émissions de GES « d'au moins 55 % par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030, en se rapprochant le plus possible de la cible de 65 % ».

Également, il rejette l'extractivisme et veut en finir avec le libre accès aux ressources minières (*free mining*) imposé par la loi des mines. Il propose la nationalisation des énergies renouvelables et refuse la privatisation de la production de l'énergie. De plus, il donne la priorité au transport publics et à l'économie d'énergie.

C'est une alternative concrète à la politique énergétique du gouvernement de la CAQ.

Téléchargez ce document
en version PDF

